



Service Urbanisme — Affaire suivie par David VIVIER

Adresse :

Mairie d'ARQUES—Place Roger Salengro—BP 60067
62507 ARQUES CEDEX

Tél. : 03.21.12.97.19.

Fax. : 03.21.98.07.69.

E-mail : d.vivier@ville-arques.fr

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE ANNÉE 2017

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SUPPORTS PUBLICITAIRES (Enseignes—Pré Enseignes—Panneaux Publicitaires)

NOM
PRÉNOM

RAISON
SOCIALE

NOM DE
L'ENSEIGNE

SIRET

APE

ADRESSE DE
L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE DE
FACTURATION
(si différente)

TELEPHONE

E-MAIL

FAX

DÉCLARATION DE MODIFICATION DES SUPPORTS EN COURS D'ANNÉE

Nature (1)	Nombre (2)	Date de création (3)	Adresse du dispositif	Dimensions (4)	Surface en m ²

(1) Nature : Publicité, préenseigne, enseigne

(2) Nombre d'affiches contenues, pour dispositif déroulant notamment

(3) Date de l'opération : Création, modification ou suppression

Si modification : suppression de l'ancien dispositif + création du nouveau dispositif

(4) Dimensions : Longueur x largeur en mètre

Cette déclaration est **indépendante de la déclaration annuelle et de la demande d'autorisation**. Elle doit parvenir dans les deux mois suivant l'opération effectuée sur le dispositif au service urbanisme de la mairie d'Arques.

Fait à, le

Signature